



**TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS**

FORMATION ACCOMPAGNÉE

- ACCÉDER À DE NOMBREUSES FORMATIONS
- BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT

- ✓ parcours de formation
- ✓ social
- ✓ médical
- ✓ professionnel



FORMATION ACCOMPAGNÉE

1. Bénéficiaire d'un accompagnement personnalisé ;
2. Sécuriser et favoriser la réussite de votre parcours de formation qualifiant ou diplômant ;
3. Suivi individualisé par un référent parcours de proximité.

Public

- être titulaire d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- bénéficiaire d'une notification d'orientation délivrée par la CDAPH (MDPH)
- être demandeur d'emploi avec un projet de formation qualifiante dans un organisme de formation de droit commun
- avoir des besoins d'aménagement et d'accompagnement spécifique, en lien avec la situation d'handicap.

L'équipe

La cellule de coordination **Formation Accompagnée** vous accueille. Les coordinateurs viennent en appui de l'organisme de formation qualifiante et s'assurent des conditions nécessaires à la mise en œuvre des parcours des personnes accompagnées.



DOMAINES D'ACCOMPAGNEMENT

PARCOURS DE FORMATION

- construire en lien avec l'organisme de formation les différentes étapes du parcours de formation
- faciliter les interventions des différents intervenants sociaux, médicosociaux, etc.
- garantir la continuité du parcours

SOCIAL

- contribuer à lever les freins éventuels au bon déroulement de la formation (prise en compte de la situation familiale, économique et environnementale)
- proposer si besoin un hébergement adapté à la situation de handicap

MEDICAL

- conseiller et permettre la mise en place des interventions nécessaires
- aménager le poste de travail
- étudier l'accessibilité aux locaux
- veiller à la continuité des soins

PROFESSIONNEL

en lien avec l'organisme de formation

- aider à la recherche de stages en entreprises
- préparer à la recherche active d'emploi
- accompagner vers une insertion professionnelle durable dans l'emploi

SELON LES BESOINS, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT:

- d'un accompagnateur social
 - d'une assistante sociale
- d'un chargé d'insertion professionnelle
 - d'un ergothérapeute
 - d'une infirmière
 - d'une psychologue
 - d'un medecin
- d'une référente hébergement
- ...

NOUS CONTACTER

02 44 76 49 66

formation.accompagnee.normandie@gmail.com

Formation Accompagnée
14 rue Henri Spriet
14120 MONDEVILLE

Vous pouvez également obtenir des informations auprès des conseillers Cap Emploi, Pôle Emploi et Mission Locale



Ce dispositif est mis en oeuvre par LADAPT Normandie, l'EPNAK et les organismes de formations qualifiantes accueillant les personnes. Il est ouvert aux demandeurs d'emploi de la Région Normandie

L'ARS et la Région partagent l'ambition de permettre l'accès des personnes en situation de handicap aux dispositifs de formation de droit commun. Elles portent le financement et le pilotage de ce projet conjointement.

